

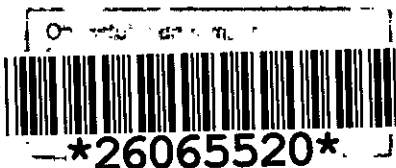
**Volet B**

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Déposé / Reçu le**13 MAI 2026**

au greffe du Tribunal de l'entreprise
francophone de Bruxelles
Greffe

Réservé
au
Moniteur
belge



N° d'entreprise : **0823 015 207**

Nom

(en entier) : **Nodalview**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société anonyme**

Adresse complète du siège : **Rue Dejoncker 46, 1060 Saint-Gilles**

Objet de l'acte : Octroi d'une procuration

Extrait des décisions écrites de l'assemblée générale en date du 13 mai 2025:

"7. Nomination/Réélection du commissaire

L'assemblée générale ordinaire nomme Groupe Audit Belgium SRL (TVA BE0434.720.148 / RPR Bruxelles département néerlandophone) en tant que commissaire de la société, ayant son siège à Avenue du Bourgmestre Etienne Demunter 5, bte 10, 1090 Jette, qui sera représentée par Monsieur David AUGUSTINUS, réviseur d'entreprises, dont le siège social est situé Avenue du Bourgmestre Etienne Demunter 5, bte 10, 1090 Jette en qualité de commissaire pour une période de trois exercices, nomination prenant effet à compter de ce moment et prenant fin immédiatement après l'assemblée générale délibérant et statuant sur les comptes annuels du troisième exercice. Le commissaire effectuera l'audit sur trois exercices sociaux, à savoir l'exercice 14/05/2025 jusqu'à l'exercice 13/05/2028. Ce mandat prendra fin l'assemblée générale de l'année 2028.

La cotisation annuelle du commissaire est de 8 500,00 € (hors TVA et contributions IBR), index de base 12/2022."

Mandataire spécial,
Ine Ausloos

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 22/05/2026 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).